

LES AMIS DE L'AIGLE

Compte rendu de la réunion du conseil d'administration du 13 mars 2021

Présents : Claudine Mainvoille, Jean-Luc Paulhe, Lucie Cuvillier, Jérémie Benoit, Marie-Christine Geismar, Laurent Renard, Serge Bonhomme, Pierre-Philippe Leroi, Michel Cuvillier et Didier Vrac.

Absents excusés : Ginette Lafosse, Philippe Marcelli, Sophie Marcelli et Lucien Procope.

Invité : Jean-Pierre Verdier.

Ordre du jour :

- 0 Préparation de l'assemblée générale ordinaire.
- 1 Divers

La séance est ouverte à 13h30 par Lucie, présidente de séance. Elle accueille Jean-Pierre Verdier, membre des Amis de L'Aigle depuis plus de cinq ans, invité à cette réunion et candidat à la fonction d'administrateur.

·2 Préparation de l'assemblée générale ordinaire

a)-Jean-Luc présente le projet de Rapport moral, en soulignant les activités menées au cours de l'année 2020 et notamment l'intensification des relations avec la mairie de L'Aigle.

Il détaille notre position dans le dossier du complexe culturel et de l'aménagement des alentours (nombre de places de Parking, l'étroitesse de la voie verte, risques liés à un deuxième parc en termes de sécurité, remplacement des lampadaires, budget, absence de concertation,...).

Il présente également le projet de financer l'acquisition de deux plaques de rue par an, avec inscription sur la plaque d'un résumé de la contribution de la personnalité intéressée.

Les administrateurs approuvent à l'unanimité le Rapport Moral et la proposition de plaques de rues.

b)-Lucie présente alors le Rapport Financier.

Présentant les comptes de l'exercice 2020, elle souligne l'économie de dépense de 300€ suite à l'annulation de la sortie de juin pour raison sanitaire et la dépense de 145€ lors du vernissage des deux premiers tableaux de Saint-Jean restaurés. L'exercice courant fait ressortir un résultat positif de 396€. Après prise en compte du don à l'hôpital de L'aigle de 1.000€ (achat de matériel en cette période de pandémie), le bilan de l'année est négatif de 604€. Lucie explique la nouvelle présentation de l'évolution du solde bancaire, qui désormais détaille évolution du compte Epargne et évolution du compte courant. Les administrateurs recommandent d'éviter à l'avenir l'appellation « investissements » pour les dépenses de petit équipement non amortissables.

Lucie présente alors le budget 2021. Côté dépenses, augmentation de 33% par rapport au réel 2020, principalement du fait de l'édition d'une annexe au bulletin (825€), d'une contribution à la sortie de juin 2021) et du projet « plaques de rues ». Pour équilibrer ce budget, un très gros effort pour trouver des annonceurs publicitaires, tant pour le bulletin que pour l'annexe, a permis d'augmenter de 88% (hausse de 1 100€) les recettes d'encarts publicitaires. Le budget 2021 est ainsi à l'équilibre (+6€). Les administrateurs évoquent l'éventualité de vendre plus largement le bulletin, aux non-adhérents ; il ressort de la discussion que les risques d'un tel élargissement l'emportent sur les avantages. Toutefois, par exception, les bulletins continueront à être disponibles aux non-adhérents lors des forums, à un prix qu'il conviendra de déterminer d'ici-là. Serge se porte volontaire pour rééditer les bulletins qu'il possède. Par ailleurs, Lucie indique étudier une sortie en car en octobre 2021, dans les environs de Lisieux.

Les administrateurs approuvent à l'unanimité le Rapport Financier.

c)-Claudine rappelle que les statuts permettent qu'il y ait jusqu'à quinze administrateurs ; avant l'AGO, le conseil réunit quatorze administrateurs ; le mandat de cinq d'entre eux vient à échéance lors de l'AGO du 13 mars 2021 : Serge Bonhomme ; Ginette Lafosse ; Sophie Marcelli ; Pierre-Philippe Leroi ; et Lucien Procope. Un nouveau candidat se présente : Jean-Pierre Verdier. Dans la discussion qui s'ensuit, les administrateurs insistent sur l'engagement nécessaire de chacun au sein du conseil.

Les administrateurs concluent en donnant leur accord sur les candidatures (tant au renouvellement qu'à une nouvelle nomination) ainsi présentées.

·3 Divers

-Claudine explique que le groupe « Généalogie » de l'UIA a accepté de conduire la recherche d'ayant-droit dans le dossier « sépulture de Simon CATEL », demandée par le conservateur du cimetière de Montmartre. Serge se propose d'aller voir sur place l'ampleur des travaux de restauration à réaliser.

-Lucie remet à chacun les exemplaires du bulletin 2021 à remettre aux annonceurs publicitaires.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est clôturée à 14h50.